



NOUS RECRUTONS UN REMPLAÇANT !

Un(e) employé à domicile ou un(e) auxiliaire de vie sociale H/F en CDD pour à temps plein

L'association ESAPH vous propose de rejoindre son équipe qui intervient dans le cadre d'un habitat inclusif en résidence pour des remplacements de salariés en congés payés.

Votre mission consistera à accompagner, dans les gestes du quotidien, des personnes adultes déficientes intellectuelles, travailleurs handicapés en ESAT, au sein de leur cadre de vie et de participer à la réalisation de leur projet de vie, ouvert sur la cité.

Vous devrez en particulier :

- Assister les personnes dans les actes ordinaires de la vie quotidienne ;
- Réaliser un accompagnement social ;
- Participer à l'évaluation de la situation de la personne ;
- Travailler en équipe ;
- Accompagner des personnes à la vie sociale ;
- Préserver l'autonomie des personnes.

Conditions de travail :

- ✚ La fonction s'exerce à temps plein, 35 heures/semaine, en journée continue, sur une amplitude horaire comprise entre 7 heures le matin et 21 heures le soir (prise de poste du matin ou de l'après-midi). Travail 1 week-end sur 2.
- ✚ Vous participerez à des réunions de service chaque semaine et collaborez quotidiennement avec l'équipe et le Responsable de la résidence.
- ✚ Vous serez amené à vous déplacer pour réaliser un accompagnement aux courses, à des rdvs médicaux, à des activités de loisirs...
- ✚ L'employeur a mis en place une astreinte permettant à tout moment de joindre un responsable ou toute autre personne mandatée par l'Association.
- ✚ Lieu de travail : Résidence Guibal, 1 Allée Geneviève Pépin 54300 LUNEVILLE.

Profil recherché :

Avoir des capacités à établir une relation de confiance, d'écoute et d'observation, un accompagnement bienveillant et adapté à la situation de chacun.

Avoir une expérience ou se destiner à travailler dans le secteur des services à domicile ou médico-social auprès d'un public fragile ; Expérience exigée.

Rémunération :

Selon la catégorie d'Employé à domicile ou d'Auxiliaire de Vie Sociale : taux horaire entre 12,02 euros brut à 13,08 euros brut.

Siège social

3, allée Geneviève Pépin 54300 Lunéville ☐ Tél 03 83 74 11 30 ☐
contact@esaph.fr – <http://www.esaph.fr> - www.facebook.com/ESAPH54/
Agrément N° SAP/513270470 - L'association ESAPH est adhérente à la fédération Adédom



En plus de cette rémunération mensuelle brute, le salarié percevra une majoration de 45% pour les heures travaillées les dimanches et jours fériés. Selon le cas des éléments complémentaires de rémunération selon son diplôme, son ancienneté dans la branche.

Remplacements à pouvoir : Du 09 au 30 mars 2026, d'autres remplacements seront à pourvoir dans les mois suivants.

Remarque importante à respecter : Toutes les candidatures doivent nous parvenir par courrier ou par mail uniquement.

Date limite de candidature : 27 février 2026

CV à envoyer à l'adresse suivante par mail

E.S.A.P.H.

contact@esaph.fr

ou courrier

Monsieur le directeur

E.S.A.P.H.

3 Allée Geneviève Pépin

54300 LUNEVILLE